

Liste des chapitres « fonction » (exercice 2014)

Section investissement

Rubrique 90 « Opérations ventilées » (identiques en dépenses et en recettes)

- 900 - Services généraux
- 9005 – Gestion des fonds européens
- 901 - Sécurité
- 902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage
- 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- 904 - Santé et action sociale (hors RSA)
- 9044 - RSA
- 905 - Aménagement des territoires et habitat
- 906 - Action économique
- 907 - Environnement
- 908 - Transports
- 909 (*fonction en réserve*)

Rubrique 92 « Opérations non ventilées »

- 921 - Taxes non affectées
- 922 - Dotations et participations
- 923 - Dettes et autres opérations financières
- 925 - *Opérations patrimoniales*
- 926 - *Transferts entre les sections*

Rubrique 95 « Chapitre de prévision sans réalisation »

- 950 - Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation de programme)
- 951 - Virement de la section de fonctionnement (recettes)
- 954 - Produit des cessions d'immobilisations (recettes)

Section de fonctionnement

Rubrique 93 « Services ventilés » (identiques en dépenses et en recettes)

- 930 - Services généraux
- 9305 – Gestion des fonds européens
- 931 - Sécurité
- 932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage
- 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- 934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)
- 9343 - APA
- 9344 – RSA / Régularisations de RMI
- 935 - Aménagement des territoires et habitat
- 936 - Action économique
- 937 - Environnement
- 938 - Transports
- 939 (*fonction en réserve*)

Rubrique 94 « Services communs non ventilés »

- 940 - Impositions directes
- 941 - Autres impôts et taxes
- 942 - Dotations et participations
- 943 - Opérations financières
- 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus (dépenses)
- 945 - Provisions et autres opérations mixtes
- 946 - *Transferts entre les sections*
- 947 - *Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement*

Rubrique 95 « Chapitre de prévision sans réalisation »

- 952 - Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation d'engagement)
- 953 - Virement à la section d'investissement (dépenses)

Remarques générales sur les deux sections :

Chapitres sans exécution, ne comportant que des prévisions :

950 - Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation de programme)

951 - Virement de la section de fonctionnement (recettes)

952 - Dépenses imprévues (dans le cadre d'une autorisation d'engagement)

953 - Virement à la section d'investissement (dépenses)

954 - Produit des cessions d'immobilisations (recettes)

Lignes budgétaires :

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

002 - Résultat de fonctionnement reporté